

le 27/7/88

68067/5.

Monsieur le Président
de la Ligue du Souvenir
à Andenne.

Comme suite à votre lettre du 21 août,
nous vous en avons fait savoir que
le Collège de la Ville est d'accord en principe
pour vos intentions d'ériger un monument à
la mémoire de M. le Baron de la Roche, Comte
de notre ville, fusillé par les forces Autrichiennes.

Cette assemblée étudiera la question de
l'emplacement susceptible d'être mis en évidence
de même au but poursuivi et susceptible d'être
mis à votre disposition.

Respectueusement, l'os de n. etis. 88

Philippe